

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 9 juillet 2019

Délibération n° 2019 – 9/07/2019 – 24

Unités d'enseignement transversales

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 26 juin 2019

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 10 Membres représentés : 9 Total : 19	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les modifications pour les 3 UET suivantes :**

- **Initiation à la recherche : modification selon la proposition de la CFVU concernant l'intitulé : « Découverte de la communication scientifique »**
- **Culture,**
- **Engagement étudiant.**

Dijon, le 10 juillet 2019

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. : Compte rendu de la commission de la pédagogie du 18 juin 2019
Unités d'enseignement transversales

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



Avis CFVU 26 juin 2019 sur cette proposition : adoption du projet de modifications de 3 UET, avec la proposition suivante pour l'UET Initiation à la Recherche : retenir pour seul intitulé de cette UET « Découverte de la communication scientifique » : avis favorable à l'unanimité

Unité d'Enseignement Transversale « Ramène ta science / découverte de la communication scientifique »

[modification du nom de l'UE car « Initiation à la recherche » prêtait à confusion, il s'agit davantage d'un travail de journalisme scientifique]

Arguments :

Partant du constat que les étudiants de niveau licence ignorent souvent le travail de recherche de leurs enseignants, et du besoin de mieux faire connaître la recherche, nous leur proposons la présentation suivante :

Vos enseignants sont aussi des chercheurs ! Venez découvrir leur activité de recherche au sein des laboratoires de l'université.

Dans le cadre de cette UE, organisée par des personnels de la Mission Culture Scientifique de l'université, vous apprendrez à connaître l'activité de recherche associée à votre discipline ou filière.

Vous devrez présenter cette activité de recherche dans un langage simple et accessible auprès du grand public. Après une initiation à la communication, à la transmission de la science en train de se faire et de ses enjeux sociétaux, vous devrez interviewer un.e chercheur.e (un.e de vos enseignant.e.s ou un.e de ses collègues). Accompagnés par des médiateurs scientifiques des établissements, vous produirez un « objet » de communication (article de presse, chronique radio, poster, atelier de rencontre...) effectivement destiné aux publics.

Les attendus sont à la fois dans la découverte des enjeux et dans la capacité à diffuser auprès du grand public des connaissances scientifiques acquises, ce qui est le meilleur moyen de mieux les comprendre soi-même. Vous entrerez ainsi dans le monde de la recherche vivante, percevrez les interrogations, les méthodes utilisées...

nombre d'heures : 30

nombre d'étudiants : de 10 à 20

crédits ECTS associés : 5

Modalités d'évaluation : Vous serez jugé sur votre assiduité ainsi que sur votre progression tout au long de l'UE. Nous vous demanderons une lettre d'intention, puis un scénario et enfin un résultat finalisé.

La Mission Culture Scientifique a une expertise nationalement reconnue dans ce champ, notamment repérable par l'organisation de nombreuses manifestations (expositions, Nuit des Chercheurs, réseau des *Experimentarium* (lauréat d'un PIA), journées du patrimoine, festival des spores...). Elle travaille au sein du Pôle Culture en étroite relation avec l'Atheneum, lieu de vie du campus et lieu de rencontre, la restitution du travail des étudiants pourra se faire dans cette espace notamment lors des moments où des lycéens sont présents sur le campus.

<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender le monde de la recherche à l'uB et ses enjeux sociétaux - Faire l'expérience de la diffusion du savoir scientifique (savoir restituer en un langage simple sans dénaturer le propos)
<p>Public cible</p>	<p>Etudiants de L</p> <p>Groupe de 10 à 20 participants</p>
<p>Pré-requis</p>	<p>Aucun pré-requis n'est exigé.</p> <p>Les candidatures seront examinées sur la base de la motivation.</p>
<p>Contenus pédagogiques</p>	<p>ENSEIGNEMENTS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction à la diffusion du savoir scientifique - méthode d'interview - suivi des réalisations - Restitution à l'Atheneum
<p>Acquis à l'issue de la formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de la recherche dans son domaine d'étude - Appréhension des techniques d'interviews - Expérience de la diffusion du savoir scientifique
<p>Méthodes et supports pédagogiques</p>	<p>Cours fondés sur des méthodes interactives</p> <p>Mise en situation tutorée</p> <p>Groupe d'échanges sur la pratique</p>

Responsable	Pôle Culture
Intervenants	Marie-Laure Baudement-Sirugue / Lionel Maillot / Coralie Biguzzi
Modalités d'évaluation de l'action	Contrôle continu. Evaluation de la restitution.
Validation	Crédits ECTS : 5
Calendrier	Les enseignements de l'UE sont proposés tout au long de l'année universitaire et validés à la fin du semestre 2.

UE ENGAGEMENT ETUDIANT ET ACCOMPAGNEMENT

L'UE transversale « **Engagement étudiant - accompagnement et pédagogie** » vise à valoriser l'**engagement citoyen des étudiants auprès d'élèves ou d'autres étudiants** à travers différents modules au choix, construits avec des partenaires associatifs ou institutionnels. Comme pour toutes les UE transversales, l'UE ne peut baisser la moyenne générale de l'étudiant, mais seulement lui rapporter des points supplémentaires en cas de validation.

Contenu de l'UE, ECTS et modalités d'évaluation :

- Le travail est réalisé **sur l'ensemble de l'année universitaire.**

- L'UE compte pour 5 ECTS et sa **validation** compte pour le **second semestre seulement.**

- Elle est validée si :

1. L'étudiant a fait montre d'un engagement réel dans l'activité proposée, évaluée par les partenaires associatifs ou institutionnels avec lesquels il sera amené à travailler.

2. L'étudiant présente un retour au référent universitaire de l'UE ou du module, au choix à l'écrit (entre 3 et 6 pages police Times 12, interligne 1,5 avec photos) ou à l'oral (20 mn d'exposé environ avec questions), présentant le contexte de son expérience, ce qu'il a découvert dans ce cadre, les difficultés rencontrées ainsi que les stratégies mises en place pour y pallier, ce que lui-même pense avoir apporté aux autres dans le cadre de cet engagement citoyen et ce que cet engagement lui a apporté personnellement en terme de compétences valorisables par la suite. Une troisième modalité d'évaluation est proposée sous la forme de la réalisation d'un e-portfolio (site personnel et professionnel en ligne) réalisé en TD durant le semestre 2 à l'IUT de Dijon.

Les étudiants peuvent désormais choisir parmi les 10 modules suivants :

(responsable universitaire 2018-2019 pour tous les modules sans autre indication : Pierre Ancet - pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

1. Module « accompagnement scolaire » avec l'association AFEV

accompagnement scolaire à domicile de 30 h minimum à 60 h maximum (soit de 15 à 30 séances de 2h réalisées par l'étudiant dans l'accompagnement d'un jeune de 5 à 17 ans)

finalités du dispositif : favoriser la réussite de tous, lutter contre les inégalités, favoriser la mobilité sociale...

Intervenants durant la formation : formateurs associatifs

(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

2. Module « parcours d'excellence » avec le Rectorat d'académie

- tutorat personnalisé 2h tous les 15 jours (novembre-mai) dans un établissement du second degré, soit de 24 h à 35 h réalisées par l'étudiant avec des jeunes lycéens (essentiellement de niveau seconde) participant aux parcours d'excellence pour consolider les méthodes d'apprentissage des lycéens, leur proposer des visites culturelles afin de renforcer leur culture générale. Encadrement : Professeur du secondaire responsable du parcours d'excellence ou conseiller principal d'orientation.

(responsable : Hélène Tourard - helene.tourard@u-bourgogne.fr)

3. Module « aide aux migrants » avec l'association ARAM

L'association a pour objectif de favoriser l'insertion sociale et culturelle des jeunes migrants inscrits dans le Diplôme Universitaire Français Langues Etrangères (FLE). Elle forme les étudiants volontaires pour aider ces autres étudiants en situation précaire et leur demande un engagement d'au moins 60 h dans l'année.

(responsable : Claire Despierres - claire.despierres@gmail.com)

<http://ub-link.u-bourgogne.fr/actualites/inscriptions-a-l-ue-engagement-citoyen.html>

4. Module « accueil des étudiants étrangers » avec l'association ESN InsiDijon (International Exchange Erasmus Student Network), pour un engagement d'au moins 60 h dans l'année

- Favoriser l'accueil, l'inclusion et l'accompagnement des étudiants internationaux.

- Faire la promotion de la culture bourguignonne et française.

- Favoriser l'engagement des étudiants internationaux dans le tissu local.
 - Faire la promotion de la mobilité internationale.
- Site web : www.dijon.ixesn.fr ; Contact : insidijon@ixesn.fr
(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

5. Module « écoute des personnes en difficulté » avec l'association **SOS Amitié**

Attention ce module demande un engagement certain, puisqu'il s'agit de répondre par téléphone à des personnes en souffrance ou difficulté personnelle. Ce module est de loin le plus difficile au sein de l'UE, il n'est donc accessible aux étudiants qu'à partir de la L3, mais il est extrêmement formateur, par exemple pour des étudiants en psychologie. Il comprend une formation à l'écoute assurée par l'association (6 séances de 3 h ou plus, environ 20 h) ; elle est complétée formation pratique en alternance : double écoute et débriefing avec une personne déjà formée soit 28 h au total, plus les heures d'écoute soit au total environ 80 h dans l'année

Engagements de l'étudiant en contrepartie :

- 8 à 12 h par d'écoute par mois, sans avoir à assurer les écoutes de nuit, plus délicates à mener.
 - obligation d'être présent dans un groupe de partage ou supervision une fois dans le mois (1 h 30 à 2 h)
 - chaque étudiant aura un tuteur au sein de l'association (en lien avec l'enseignant de l'université responsable de ce module)
- (responsable : Anne Masselin-Dubois - anne.masselin-dubois@u-bourgogne.fr)

* * *

UE ENGAGEMENT CULTUREL ET SOLIDAIRE DES ETUDIANTS

L'UE transversale « **Engagement culturel et solidaire des étudiant** » vise à valoriser l'**engagement citoyen des étudiants dans le soutien auprès grand public, notamment dans le champ de l'appropriation des œuvres de la culture (scientifique ou artistique)** à travers différents modules au choix, construits avec des partenaires associatifs ou institutionnels. Comme pour toutes les UE transversales, l'UE ne peut baisser la moyenne générale de l'étudiant, mais seulement lui rapporter des points supplémentaires en cas de validation.

Contenu de l'UE, ECTS et modalités d'évaluation :

- Le travail est réalisé **sur l'ensemble de l'année universitaire.**
- L'UE compte pour 5 ECTS et sa **validation** compte pour le **second semestre seulement.**
- Elle est validée si :
 1. L'étudiant a fait montre d'un engagement réel dans l'activité proposée, évaluée par les partenaires associatifs ou institutionnels avec lesquels il sera amené à travailler.
 2. L'étudiant présente un retour au référent universitaire de l'UE ou du module, au choix à l'écrit (entre 3 et 6 pages police Times 12, interligne 1,5 avec photos) ou à l'oral (20 mn d'exposé environ avec questions), présentant le contexte de son expérience, ce qu'il a découvert dans ce cadre, les difficultés rencontrées ainsi que les stratégies mises en place pour y pallier, ce que lui-même pense avoir apporté aux autres dans le cadre de cet engagement citoyen et ce que cet engagement lui a apporté personnellement en terme de compétences valorisables par la suite. Une troisième modalité d'évaluation est proposée sous la forme de la réalisation d'un e-portfolio (site personnel et professionnel en ligne) réalisé en TD durant le semestre 2 à l'IUT de Dijon.

Les étudiants peuvent désormais choisir parmi les 10 modules suivants :

(responsable universitaire 2018-2019 pour tous les modules sans autre indication : Pierre Ancet - pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

1. Module « découverte culturelle » avec l'association **AFEV**

accompagnement d'un jeune issu de catégorie socio-professionnelle défavorisée de 40 h minimum à 60 h maximum

afin de lui faire découvrir les opportunités culturelles et personnelles auxquelles il n'a généralement pas accès
Intervenants durant la formation : formateurs associatifs
(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

2. Module « Projets créatifs et solidaires » avec l'association **Itinéraires Singuliers**

- Découverte d'un lieu particulier au cœur du Centre Hospitalier La Chartreuse : l'Hostellerie, installée dans une marge verdoyante et artistique, pour accueillir des personnes en situation de handicap ou pas.
- Les étudiants interviendront en doublon avec une salariée ou un bénévole et auront pour rôle principal d'accueillir des visiteurs, d'encadrer des visites guidées ou des ateliers, etc ...
- Le but est d'accompagner les étudiants à changer de vision ou de perspective sur la société, les marges, l'art et l'écart, mais aussi de leur permettre de travailler la prise de parole, l'oralité, la gestion de groupe, etc.

L'engagement étudiant représentera 40 h minimum, réparties sur les week-ends (samedi et dimanche de 13h30 à 17h30).
(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

3. Module « Participation culturelle » dans un service du **Pôle Culture de l'université**

Formation dans un service du Pôle Culture de l'Université (*atheneum*, Mission Culture Scientifique) afin de participer au montage des activités culturelles. L'activité représentera au minimum 60 h annuelles au sein du service.

- participation à la conception et à l'animation de manifestations culturelles sur le campus (par exemple café culturel)
- contribution à l'organisation d'événements et au travail de communication en lien avec les personnels du service
- médiation en direction du patrimoine artistique et scientifique de l'uB et expositions temporaires de l'*atheneum*.

(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

4. Module « handicap » avec l'**Association des Paralysés de France (APF)**...

60 h minimum dans l'année. Formation assurée par l'APF pour ensuite participer aux activités suivantes :

- aider et accompagner les adhérents de l'APF à participer aux activités d'animation proposées en soutenant les groupes dans leurs différentes activités culturelles, sorties, loisirs... dans le but de rompre l'isolement des personnes en situation de handicap
- assurer un soutien opérationnel au développement de la vie associative en lien avec la direction et les salariés de l'APF
- aider au développement et à l'animation du réseau internet de l'APF 21 (blog, Facebook) ou accompagner les adhérents dans leurs activités numériques (information et formation).

Ces différentes missions peuvent être dissociées en fonction des compétences et de l'intérêt des étudiants pour ces tâches.
(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

5. Module « Education à l'environnement et au développement durable » avec l'association **GnuB (Groupe naturaliste universitaire de Bourgogne)**

Formation au montage d'activités scientifiques, pédagogiques et culturelles en lien avec l'environnement et le développement durable du campus. L'activité représente au minimum 60 h annuelles au sein de l'association. <https://www.asso-gnub.fr/actualités/>.

Les étudiant-e-s assureront un soutien au développement des activités de l'association sur le campus en contribuant à l'organisation d'événements et au travail de communication liés aux initiatives environnementales (verger conservatoire, parcours botanique, protection de la biodiversité etc.) auprès des usagers du campus et de tout public.

Le public visé inclut les personnes avec des besoins spécifiques (par exemple, création de jardins partagés, des senteurs, Arts et Soins ou événements thématiques à inventer, etc.).
(responsable : Beryl Laitung - beryl.laitung@u-bourgogne.fr)

6. Module « culture scientifique » avec la **Société Astronomique de Bourgogne (SAB)**

Aide à l'organisation d'événements publics et au montage de projets (animations pour le public, *Nuit des Etoiles*, « Parc de Ciel Etoilé », aide à la création d'un lieu de culture scientifique à Dijon)
(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

UE ENGAGEMENT ETUDIANT

L'UE transversale « **Engagement étudiant** » vise à valoriser l'**engagement citoyen des étudiants dans leur parcours universitaire** à travers différents modules au choix, construits avec des partenaires associatifs ou institutionnels. Comme pour toutes les UE transversales, l'UE ne peut baisser la moyenne générale de l'étudiant, mais seulement lui rapporter des points supplémentaires en cas de validation.

Contenu de l'UE, ECTS et modalités d'évaluation :

- Le travail est réalisé **sur l'ensemble de l'année universitaire.**
- L'UE compte pour 5 ECTS et sa **validation** compte pour le **second semestre seulement.**
- Elle est validée si :
 1. L'étudiant a fait montre d'un engagement réel dans l'activité proposée, évaluée par les partenaires associatifs ou institutionnels avec lesquels il sera amené à travailler.
 2. L'étudiant présente un retour au référent universitaire de l'UE ou du module, au choix à l'écrit (entre 3 et 6 pages police Times 12, interligne 1,5 avec photos) ou à l'oral (20 mn d'exposé environ avec questions), présentant le contexte de son expérience, ce qu'il a découvert dans ce cadre, les difficultés rencontrées ainsi que les stratégies mises en place pour y pallier, ce que lui-même pense avoir apporté aux autres dans le cadre de cet engagement citoyen et ce que cet engagement lui a apporté personnellement en terme de compétences valorisables par la suite. **Une troisième modalité d'évaluation est proposée sous la forme de la réalisation d'un e-portfolio (site personnel et professionnel en ligne) réalisé en TD durant le semestre 2 à l'IUT de Dijon.**

Les étudiants peuvent désormais choisir parmi les 10 modules suivants :

(responsable universitaire de l'UET dans son ensemble : Pierre Ancet - pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

1. Module « accompagnement scolaire » avec l'association AFEV

accompagnement scolaire à domicile de 30 h minimum à 60 h maximum (soit de 15 à 30 séances de 2h réalisées par l'étudiant dans l'accompagnement d'un jeune de 5 à 17 ans)

finalités du dispositif : favoriser la réussite de tous, lutter contre les inégalités, favoriser la mobilité sociale...

Intervenants durant la formation : formateurs associatifs

(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

2. Module « parcours d'excellence » avec le Rectorat d'académie

- tutorat personnalisé 2h tous les 15 jours (novembre-mai) dans un établissement du second degré, soit de 24 h à 35 h réalisées par l'étudiant avec des jeunes lycéens (essentiellement de niveau seconde) participant aux parcours d'excellence pour consolider les méthodes d'apprentissage des lycéens, leur proposer des visites culturelles afin de renforcer leur culture générale.

Encadrement : Professeur du secondaire responsable du parcours d'excellence ou conseiller principal d'orientation.

(responsable: Hélène Tourard - helene.tourard@u-bourgogne.fr)

3. Module « aide aux migrants » avec l'association ARAM

L'association a pour objectif de favoriser l'insertion sociale et culturelle des jeunes migrants inscrits dans le DU Français Langues Etrangères (FLE). Elle forme les étudiants volontaires et leur demande un engagement d'au moins 60 h dans l'année.

(responsable : Claire Despierres - claire.despierres@gmail.com)

<http://ub-link.u-bourgogne.fr/actualites/inscriptions-a-l-ue-engagement-citoyen.html>

4. Module « accueil des étudiants étrangers » avec l'association ESN InsiDijon (International Exchange Erasmus Student Network), pour un engagement d'au moins 60 h dans l'année

- Favoriser l'accueil, l'inclusion et l'accompagnement des étudiants internationaux.

- Faire la promotion de la culture bourguignonne et française.

- Favoriser l'engagement des étudiants internationaux dans le tissu local.

- Faire la promotion de la mobilité internationale.

Site web : www.dijon.ixesn.fr ; Contact : insidijon@ixesn.fr

(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

5. Module « handicap » avec l'Association des Paralysés de France (APF)...

60 h minimum dans l'année. Formation assurée par l'APF pour ensuite participer aux activités suivantes :

- aider et accompagner les adhérents de l'APF à participer aux activités d'animation proposées en soutenant les groupes dans leurs différentes activités, sorties, loisirs... dans le but de rompre l'isolement des personnes en situation de handicap
- assurer un soutien opérationnel au développement de la vie associative en lien avec la direction et les salariés de l'APF
- aider au développement et à l'animation du réseau internet de l'APF 21 (blog, Facebook) ou accompagner les adhérents dans leurs activités numériques (information et formation).

Ces différentes missions peuvent être dissociées en fonction des compétences et de l'intérêt des étudiants pour ces tâches.

(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

6. Module « Projets créatifs et solidaires » avec l'association Itinéraires Singuliers

- Découverte d'un lieu particulier au cœur du Centre Hospitalier La Chartreuse : l'Hostellerie, installée dans une marge verdoyante et artistique, pour accueillir des personnes en situation de handicap ou pas.
- Les étudiants interviendront en doublon avec une salariée ou un bénévole et auront pour rôle principal d'accueillir des visiteurs, d'encadrer des visites guidées ou des ateliers, etc ...
- Le but est d'accompagner les étudiants à changer de vision ou de perspective sur la société, les marges, l'art et l'écart, mais aussi de leur permettre de travailler la prise de parole, l'oralité, la gestion de groupe, etc.

L'engagement étudiant représentera 40 h minimum, réparties sur les week-ends (samedi et dimanche de 13h30 à 17h30).

(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

7. Module « Participation culturelle » dans un service du Pôle Culture de l'université

Formation dans un service du Pôle Culture de l'Université (*atheneum*, Mission Culture Scientifique) afin de participer au montage des activités culturelles. L'activité représentera au minimum 60 h annuelles au sein du service.

- participation à la conception et à l'animation de manifestations culturelles sur le campus (par exemple café culturel)
- contribution à l'organisation d'événements et au travail de communication en lien avec les personnels du service
- médiation en direction du patrimoine artistique et scientifique de l'uB et expositions temporaires de l'*atheneum*.

(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

8. Module « Education à l'environnement et au développement durable » avec l'association GnuB (Groupe naturaliste universitaire de Bourgogne)

Formation au montage d'activités scientifiques, pédagogiques et culturelles en lien avec l'environnement et le développement durable du campus. L'activité représente au minimum 60 h annuelles au sein de l'association. <https://www.asso-gnub.fr/actualités/>.

Les étudiant-e-s assureront un soutien au développement des activités de l'association sur le campus en contribuant à l'organisation d'événements et au travail de communication liés aux initiatives environnementales (verger conservatoire, parcours botanique, protection de la biodiversité etc.) auprès des usagers du campus et de tout public.

Le public visé inclut les personnes avec des besoins spécifiques (par exemple, création de jardins partagés, des senteurs, Arts et Soins ou événements thématiques à inventer, etc.).

(responsable: Beryl Laitung - beryl.laitung@u-bourgogne.fr)

9. Module « culture scientifique » avec la Société Astronomique de Bourgogne (SAB)

Aide à l'organisation d'événements publics et au montage de projets (animations pour le public, *Nuit des Etoiles*, « Parc de Ciel Etoilé », aide à la création d'un lieu de culture scientifique à Dijon)

(responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

10. Module « écoute des personnes en difficulté » avec l'association SOS Amitié

Attention ce module demande un engagement certain, puisqu'il s'agit de répondre par téléphone à des personnes en souffrance ou difficulté personnelle. Ce module est de loin le plus difficile au sein de l'UE, il n'est donc accessible aux étudiants qu'à partir de la L3, mais il est extrêmement formateur, par exemple pour des étudiants en psychologie. Il comprend une formation à l'écoute assurée par l'association (6 séances de 3 h ou plus, environ 20 h); elle est complétée formation pratique en alternance : double écoute et débriefing avec une personne déjà formée soit 28 h au total, plus les heures d'écoute soit au total environ 80 h dans l'année

Engagements de l'étudiant en contrepartie :

- 8 à 12 h par d'écoute par mois, sans avoir à assurer les écoutes de nuit, plus délicates à mener.
 - obligation d'être présent dans un groupe de partage ou supervision une fois dans le mois (1 h 30 à 2 h)
 - chaque étudiant aura un tuteur au sein de l'association (en lien avec l'enseignant de l'université responsable de ce module)
- (responsable : Anne Masselin-Dubois - anne.masselin-dubois@u-bourgogne.fr)